



Panorama

L'IMPACT DE LA COVID-19 SUR LA VIE ASSOCIATIVE EN CENTRE-VAL DE LOIRE

Avec ses **60 000 salariés** et ses **500 000 bénévoles** en région, les associations recouvrent de nombreux secteurs dans lesquels l'économie sociale et solidaire est incontournable.

Pendant la crise sanitaire, l'ESS et notamment les associations ont montré une nouvelle fois leur capacité à répondre aux défis de notre société, aux défis que la pandémie nous imposait. C'est avec leurs actions de proximité, comme l'ont prouvé les bénévoles, les travailleurs sociaux ou le corps infirmier qui étaient en première ligne lors des vagues successives, que leur pertinence s'est de nouveau démontrée.

C'est donc bien naturellement que l'Observatoire porté par la CRESS s'est mobilisé pour appuyer les travaux menés par Le Mouvement associatif Centre - Val de Loire, composante majeure de notre Chambre.

Jean-Louis DESNOUES
Président de la CRESS
Centre-Val de Loire

Au sortir de cette période de pandémie qui fut très exigeante tant pour les bénévoles que pour les salariés de nos associations, il nous revient d'attirer votre attention sur plusieurs grandes lignes.

La première, la plus optimiste, c'est le redressement rapide de la situation des associations, de leur santé et plus largement de celui de l'engagement ou, au moins, du désir d'engagement exprimé par les français. La casse tant redoutée n'a pas eu lieu. Il convient pour cela de saluer l'aide au secteur associatif qui a pu être obtenue par la mobilisation des coordinations associatives. Le maintien des subventions et l'appui à la préservation des emplois ont permis une certaine compensation des effets des pertes de recettes, en lien avec les confinements successifs, et la sauvegarde de la situation financière de nombreuses structures.

La seconde, moins heureuse, vient des retours sur enquêtes qui témoignent de la difficulté pour les autorités de prendre en compte la spécificité d'un modèle d'organisation qui repose avant tout sur la mobilisation de dirigeants bénévoles, tant pour gérer que pour développer les actions prévues dans le projet de l'association. L'émiettement des mesures, la multiplication des dispositifs d'aide et l'inadaptation de certains dispositifs d'aide sont certainement à la source du sentiment d'isolement de nombre de ces associations et d'une certaine inaccessibilité des aides disponibles, ►

► dont certaines faisaient de nos dirigeants des « chefs d'entreprise » et mobilisaient des notions telles que celle d'un « chiffre d'affaire », à l'opposé d'un univers qui s'identifie habituellement aux fondements de la « non lucrativité » de l'engagement et de l'organisation des actions.

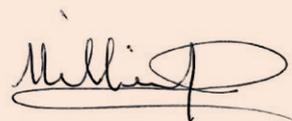
D'autres lignes ensuite permettent de remettre en perspective certaines questions dont le traitement est soudain devenu urgent, comme l'irruption d'un « tout numérique » dans un monde de l'association qui, s'il sait être dynamique et d'un grand pragmatisme, est plus habitué à laisser le temps au temps.

Enfin, la question du lien est devenue centrale et, de ce fait, la promesse qui se trouve au cœur de l'engagement des bénévoles qui se constituent en associations pour partager un engagement solidaire !

Il reste à la puissance publique à prendre en compte le

potentiel que représente cette mobilisation, ainsi que les organisations qui dédient leurs actions à son accompagnement et à sa valorisation, en soutenant les coordinations qui doivent pouvoir assurer l'émergence et le développement de compétences toujours mieux à même d'assurer un soutien dans la plus grande des proximités.

François MILLIEN
Président du Mouvement associatif
Centre-Val de Loire



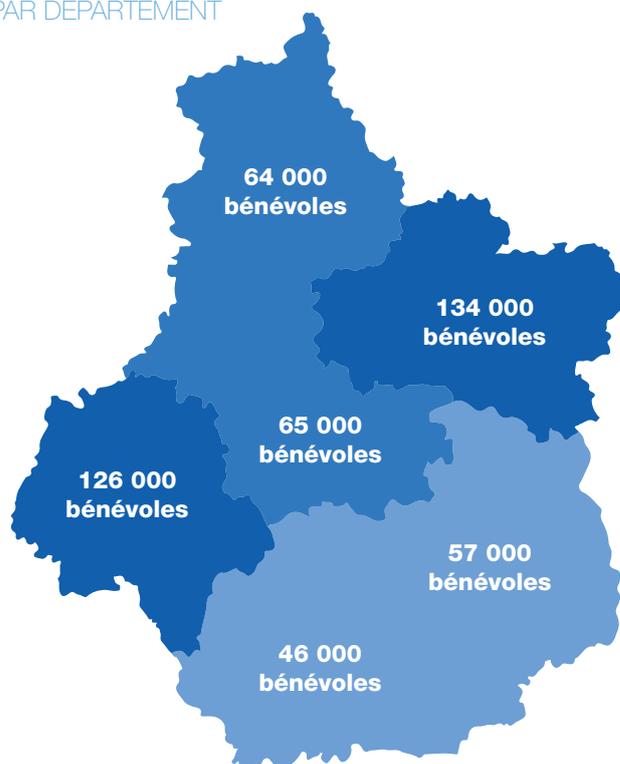
partie 1

ETAT DES LIEUX PRÉ-CRISE DES ASSOCIATIONS EN CENTRE-VAL DE LOIRE (EN 2018)

EN 2018, IL EST ESTIMÉ EN CENTRE VAL DE LOIRE¹ :

- Entre **50 000** et **55 000** associations actives (employeuses et non employeuses) ;
- Entre **480 000** et **510 000** bénévoles
- **43%** de bénévoles interviennent régulièrement dans la semaine ;
- **1 348** jeunes en service civique² ;
- **90%** des associations fonctionnent sans salariés permanents.

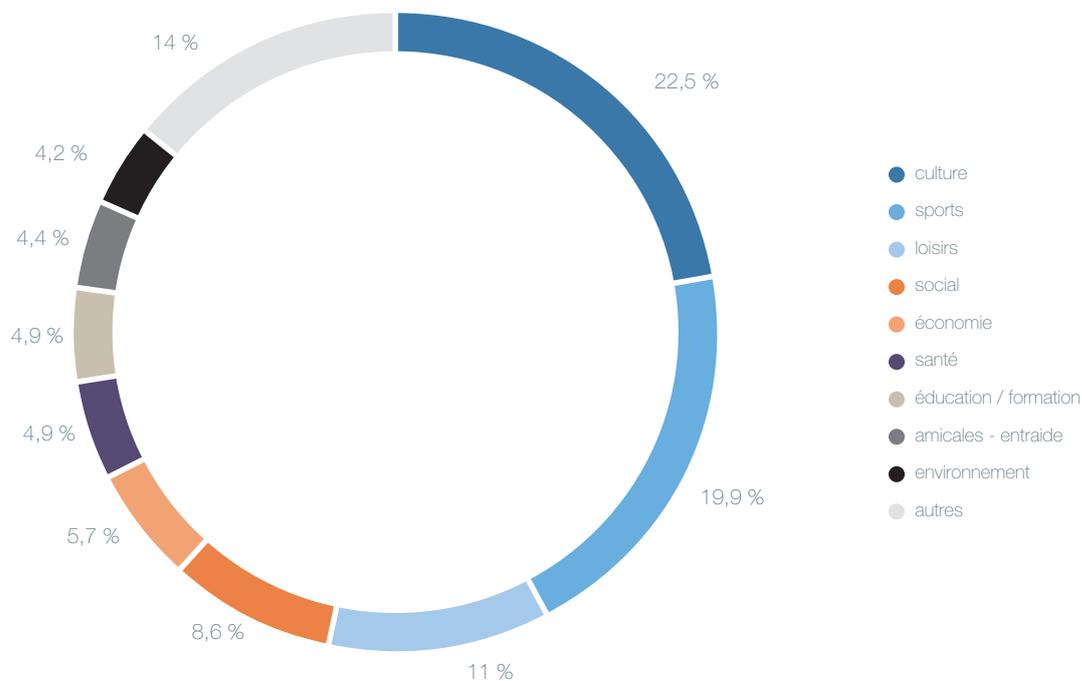
ESTIMATION DU NOMBRE DE BÉNÉVOLES PAR DÉPARTEMENT



Source : Recherches & Solidarités – Les associations en Centre-Val de Loire Associations : repères et chiffres clefs – édition 2021



RÉPARTITION PAR GRANDS THÈMES, DES CRÉATIONS D'ASSOCIATIONS CRÉÉES AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES



Source : Recherches & Solidarités – Les associations en Centre-Val de Loire Associations : repères et chiffres clefs – édition 2021

FOCUS SUR L'EMPLOI ASSOCIATIF N°1

Les associations représentent près de 10% des entreprises régionales³ avec :

- 6 021 associations employeuses gérant 7 365 établissements employeurs ;
- 60 096 salariés (52 084 EQTP⁴) ;
- 84% de ces associations ont moins de 10 salariés.

¹ Source : Recherches & Solidarités – Les associations en Centre-Val de Loire Associations : repères et chiffres clefs – édition 2021

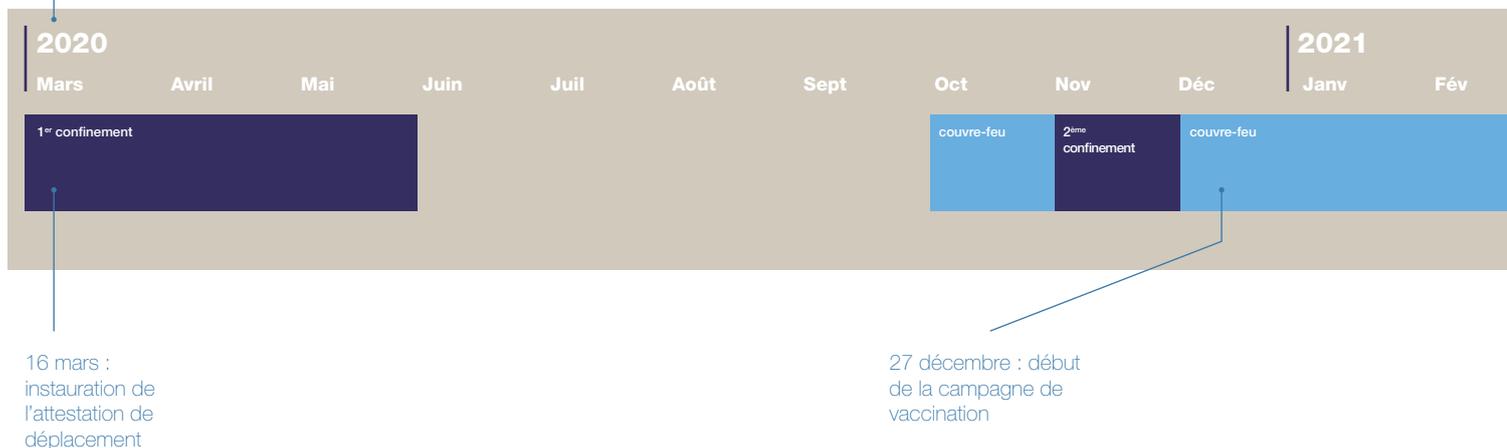
² Source : DRAJES Centre-Val de Loire

³ Source : Observatoire de la CRESS d'après les données INSEE FLORES 31/12/2018

⁴ EQTP : équivalent temps plein

IMPACT DE LA CRISE COVID-19

1^{ère} enquête sur les associations



Cette frise rappelle les différentes étapes de la crise : les confinements, les couvre-feux et certaines mesures phares avec lesquels le monde associatif a dû s'accorder en 2 ans. Ces derniers ont stoppé net les actions de nombreuses associations, bousculant autant leurs liens avec les publics que leurs relations en interne avec leurs membres.

EVOLUTION DES CRÉATIONS D'ASSOCIATIONS EN CENTRE-VAL DE LOIRE ET AU NATIONAL (EN BASE 100 POUR 2009-2010)⁵

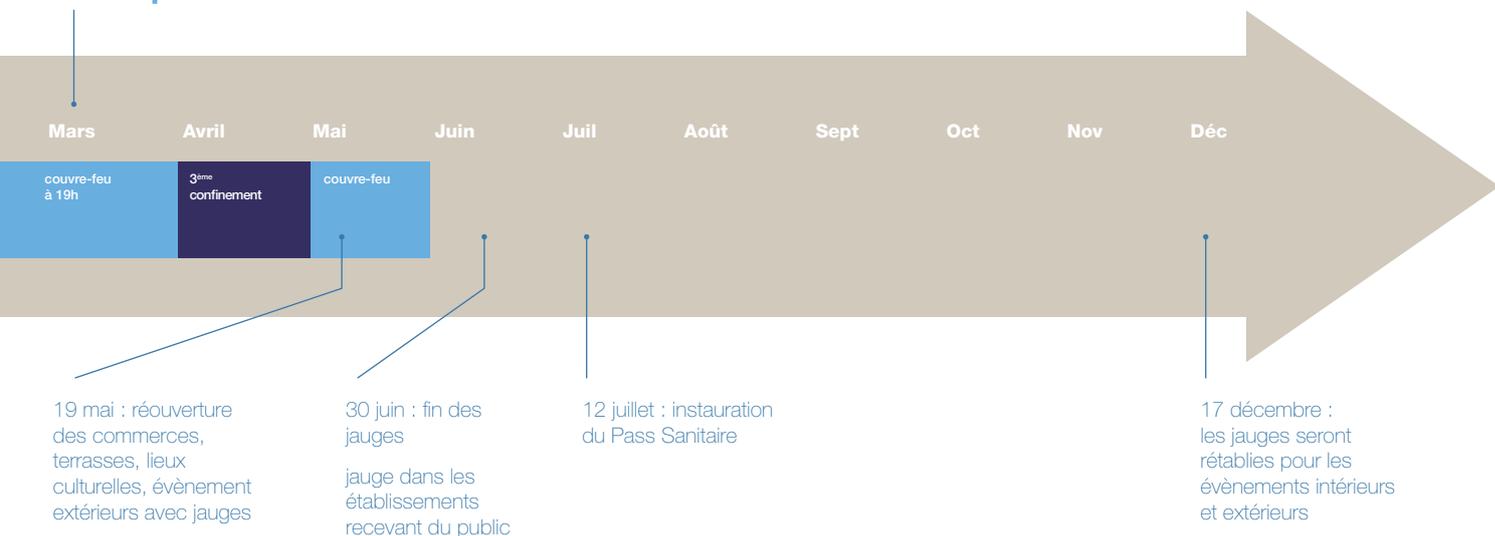


Le nombre de créations d'associations en région a enregistré sa plus forte baisse depuis 10 ans, sur la période de 2019 – 2020⁶, le contexte sanitaire ne favorisant pas la création de nouvelles structures. Il se stabilise entre 2020 et 2021.

⁵ Les périodes s'étendent du 1^{er} juillet de l'année N, avant la pause estivale pour de nombreuses associations, au 30 juin de l'année N+1.

⁶ Source : Recherches & Solidarités – Les associations en Centre-Val de Loire Associations : repères et chiffres clefs – édition 2021 <https://recherches-solidarites.org/wp-content/uploads/2021/09/Centre-Val-de-Loire-2021.pdf>

2^e enquête sur les associations



LES ENQUÊTES DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

La DJEPVA⁷, Le Mouvement Associatif, le Réseau National des Maisons des Associations et Recherches & Solidarités ont lancé deux enquêtes pour évaluer les effets de la crise Covid-19 sur les activités des associations, leurs besoins en accompagnement et l'impact humain et financier :

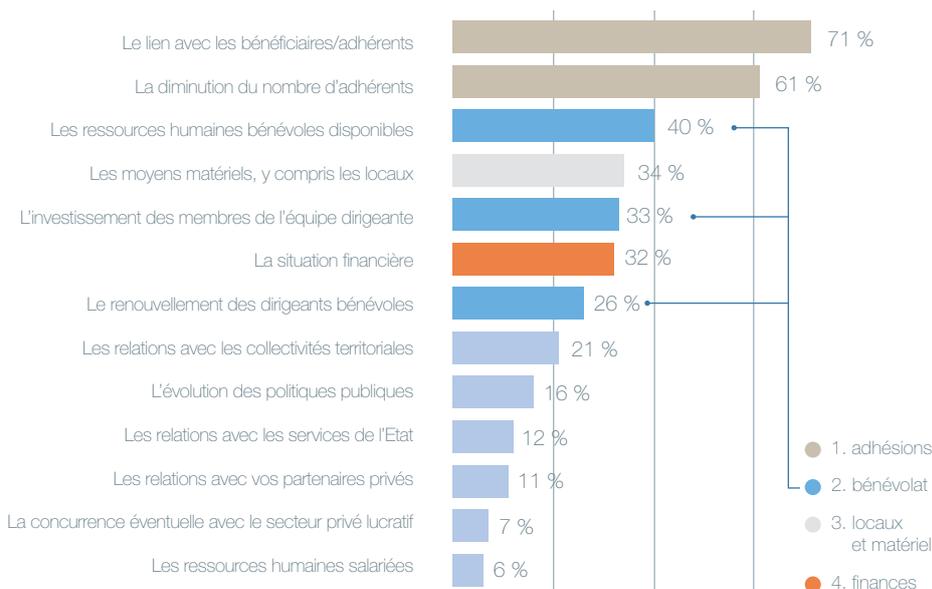
- Mars 2020 : Enquête Covid 19 : Quel impact pour votre association ?, avec 676 responsables associatifs répondants en Centre-Val de Loire (publication avril 2020)
- Avril 2021 : Enquête Covid 19 : Où en sont les associations 1 an après ? avec 404 responsables associatifs répondants en Centre-Val de Loire (publication mai 2021)

<https://urlz.fr/iIWS>

<https://urlz.fr/iIWX>



LES SUJETS D'INQUIÉTUDE DES RESPONSABLES ASSOCIATIFS AU PRINTEMPS 2021



Source : LMA / RNMA / Recherches & Solidarité - #Covid-19 : où en sont les associations un an après ? (mai 2021) – données régionales

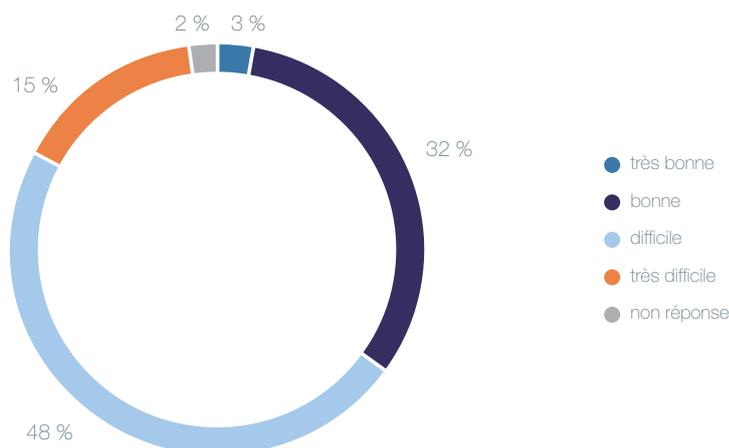
⁷ La direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA)

LES 4 GRANDS THÈMES QUI ONT PRÉOCCUPÉ LES ASSOCIATIONS PENDANT LA PANDÉMIE, D'APRÈS CES 2 ENQUÊTES :

- Le lien avec les adhérents et les bénéficiaires
- La disponibilité et la relation avec les bénévoles
- L'accès et la réouverture des locaux au fil des restrictions sanitaires
- La situation financière

BÉNÉVOLAT

COMMENT JUGEZ-VOUS LA SITUATION DE VOTRE ASSOCIATION CONCERNANT LE BÉNÉVOLAT DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE 2021 ?



En avril 2021, 63% des associations estimaient que la relation avec leurs bénévoles restait difficile ou très difficile. L'arrêt de leurs activités, puis la non-reconduction de certaines actions, les différents couvre-feux et les protocoles sanitaires notamment ont générés un contexte difficile pour les activités menées par les bénévoles sur le terrain.

Comparaison des 2 enquêtes et évolution des préoccupations liées au bénévolat entre mars 2020 et avril 2021 :

1 préoccupation toujours présente après 1 an :

- La perte de contacts de certains bénévoles

3 nouvelles préoccupations en 2021 :

- L'accessibilité et/ou la disponibilité des locaux
- La crainte du virus
- Le couvre-feu

3 préoccupations qui se sont amenuisées en 2021 :

- L'autorisation dérogatoire
- L'arrêt de l'activité des structures partenaires
- Difficultés techniques et hésitations liées aux relations à distance

FOCUS SUR LES SERVICES CIVIQUES :

Les associations représentent une part importante des organismes proposant des missions de volontariat aux jeunes, aux côtés des collectivités territoriales et de l'Etat.

Le secteur associatif représente en effet 40 à 50% des structures d'accueil pour un équivalent de 1100 à 1300 contrats par an en région, avec toutefois un impact notable de la crise dès 2020 (baisse de près de 21% des contrats par comparaison à 2019).

SITUATION FINANCIÈRE

mars 2020	avril 2021
47% des associations ont enregistré une perte significative de leurs revenus	64% des associations ont enregistré une perte significative de leurs revenus
21% d'entre elles ont une baisse des ressources provenant de leurs cotisations	54% d'entre elles ont une baisse des ressources provenant de leurs cotisations
68% n'ont pas pu réaliser 80% de leurs actions habituelles	45% n'ont pas pu réaliser 80% de leurs actions habituelles



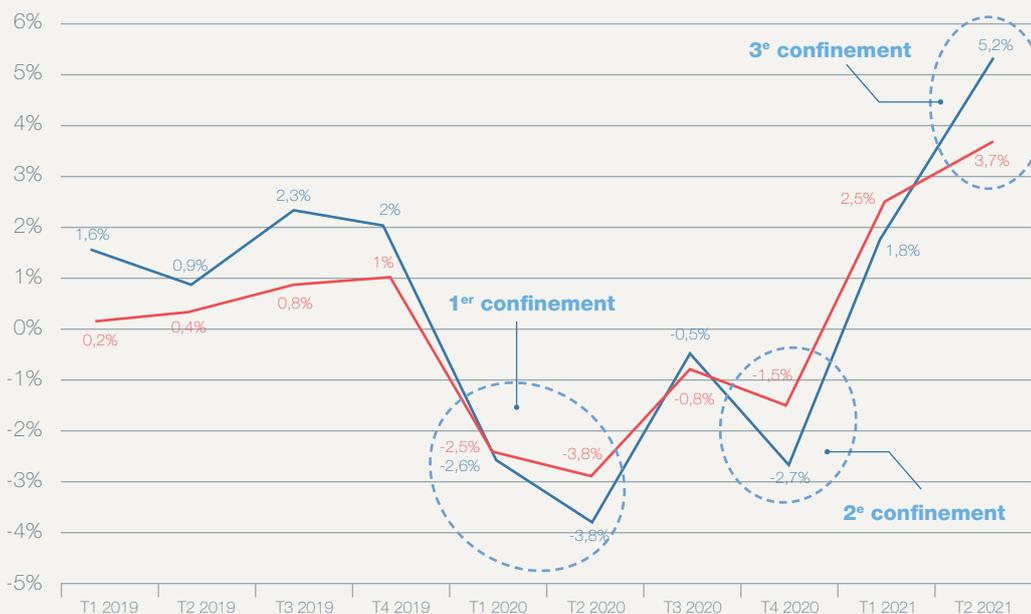
Malgré le redémarrage de certaines actions, la perte de revenus d'activité et de cotisations semblent concerner davantage d'associations au bout d'un an de crise.

Pour les associations dont les ressources sont diversifiées (mixant les subventions, revenus d'activités et cotisations), ces pertes constituent un point de fragilité important dans leur modèle économique hybride.

Source : LMA / RNMA / Recherches & Solidarités - #Covid-19 : Quel impact pour votre association ? (avril 2020) - données régionales
 Source : LMA / RNMA / Recherches & Solidarités - #Covid-19 : où en sont les associations un an après ? (mai 2021) - données régionales

FOCUS EMPLOIS N°2

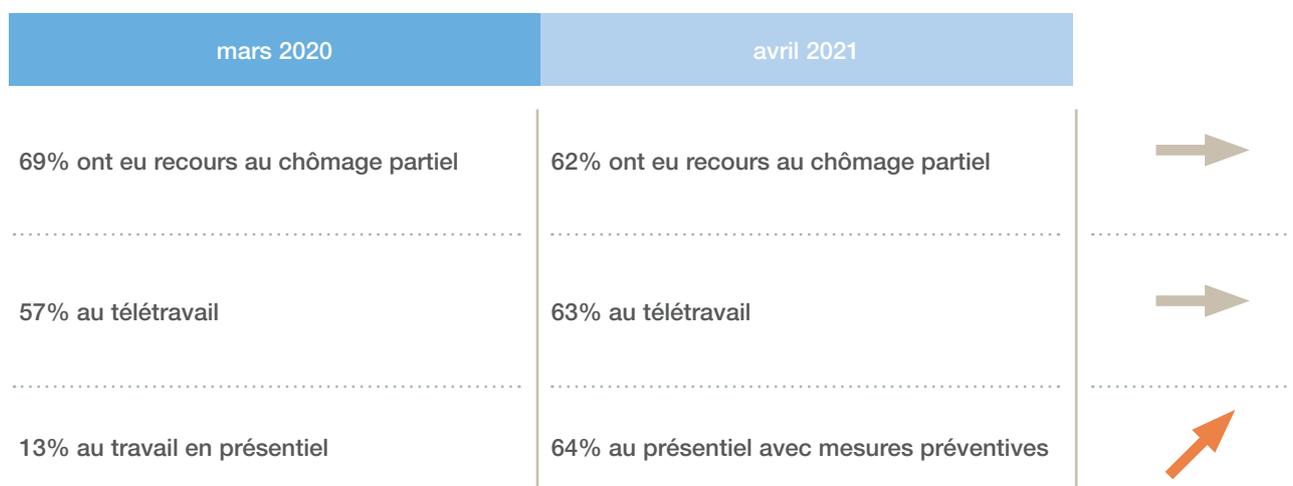
EVOLUTION EN GLISSEMENT ANNUEL DES EMPLOIS PRIVÉS ASSOCIATIFS «ACTIFS» EN CENTRE-VAL DE LOIRE EN %



Au 2e trimestre 2020, les emplois des associations ont baissé de 3,8% par rapport au 2e trimestre de 2019. Cette variation s'explique par le 1er confinement qui s'est déroulé de mars à mai 2020, avec une perte et/ou mise en sommeil d'une partie des emplois du secteur associatif, s'expliquant pour partie par un recours massif au chômage partiel⁸ et arrêts maladies durant les premiers confinements. Cette chute d'activité salariale n'a été que temporaire, au vu de la reprise constatée début 2021.

Source : Observatoire de la CRESS d'après les données URSSAF/ACOSS T1-2010 à T2-2021

— Emplois associatifs — Total emplois privés



D'après les 2 enquêtes, les responsables associatifs répondants ont pu constater :

- Un retour important des équipes au présentiel (actions en lien avec le public + lien équipe) ;
- Possiblement allié à l'usage du télétravail (adaptation des associations au nouveau contexte pandémique) ;
- Mais aussi pour certains, un recours au chômage partiel persistant en 2021.

Source : LMA / RNMA / Recherches & Solidarités - #Covid-19 : Quel impact pour votre association ? (avril 2020) - données régionales

⁸ 39 545 demandes de chômage partiel ont ainsi été déposées pour des salariés du secteur associatif en 2020, pour près de 60 000 salariés en région Centre-Val de Loire, avec cependant plusieurs demandes déposées dans l'année pour un même salarié. Source : DREETS Centre-Val de Loire

FOCUS SUR LE NUMÉRIQUE

Réalisé entre le 1^{er} et le 31 octobre 2020 par LMA Centre-Val de Loire, l'enquête sur les Usages Numériques des Associations en Région se veut être un baromètre des usages numériques des associations en région (203 répondants).

<https://lemouvementassociatif-cvl.org/resultats-de-lenquete-associations-et-numerique/>



En région, l'enquête a mis en lumière une utilisation du numérique déjà avancée. La moitié ou plus des répondants maîtrisent des outils dits « classiques », qu'il s'agisse de communication externe (site internet, réseaux sociaux, conception graphique) ou d'organisation interne (comptabilité, sécurité, stockage en ligne, gestion associative).

La crise a permis d'acquérir de nouvelles compétences, sur les outils d'animation et de coopération en ligne favorisant le travail partagé et les outils permettant de réaliser des formations de ligne (outils spécialisés dans la FOAD, outils de montage vidéo).

Les associations ont cependant eu **peu recours aux outils permettant le développement de nouvelles ressources** (don en ligne et plateformes bénévoles), majoritairement par une absence de connaissance de celles-ci.

De nouvelles pratiques et nouveaux usages ont toutefois émergés, (de façon contrainte pour un grand nombre de répondants), entraînant des difficultés.

15% des répondants ont confié avoir des difficultés plus particulièrement dans la mise en œuvre et l'utilisation :

- Des outils collaboratifs ;
- Des outils de formations en ligne ;
- D'outils de création de sites Internet ;
- D'outils de stockage en ligne

La nature des difficultés rencontrées par ces répondants est diverse :

- 87% sont d'ordre technique (méconnaissance des outils, applis, sites, logiciels, sous-équipement) ;
- 77% sont des difficultés humaines (pas de postes dédiés, manque de compétence en interne, fossé entre les connaissances des bénévoles et des salariés) ;
- 57% sont d'ordre financier (achat de matériel, licences) ;
- 47% sont un souci stratégique.

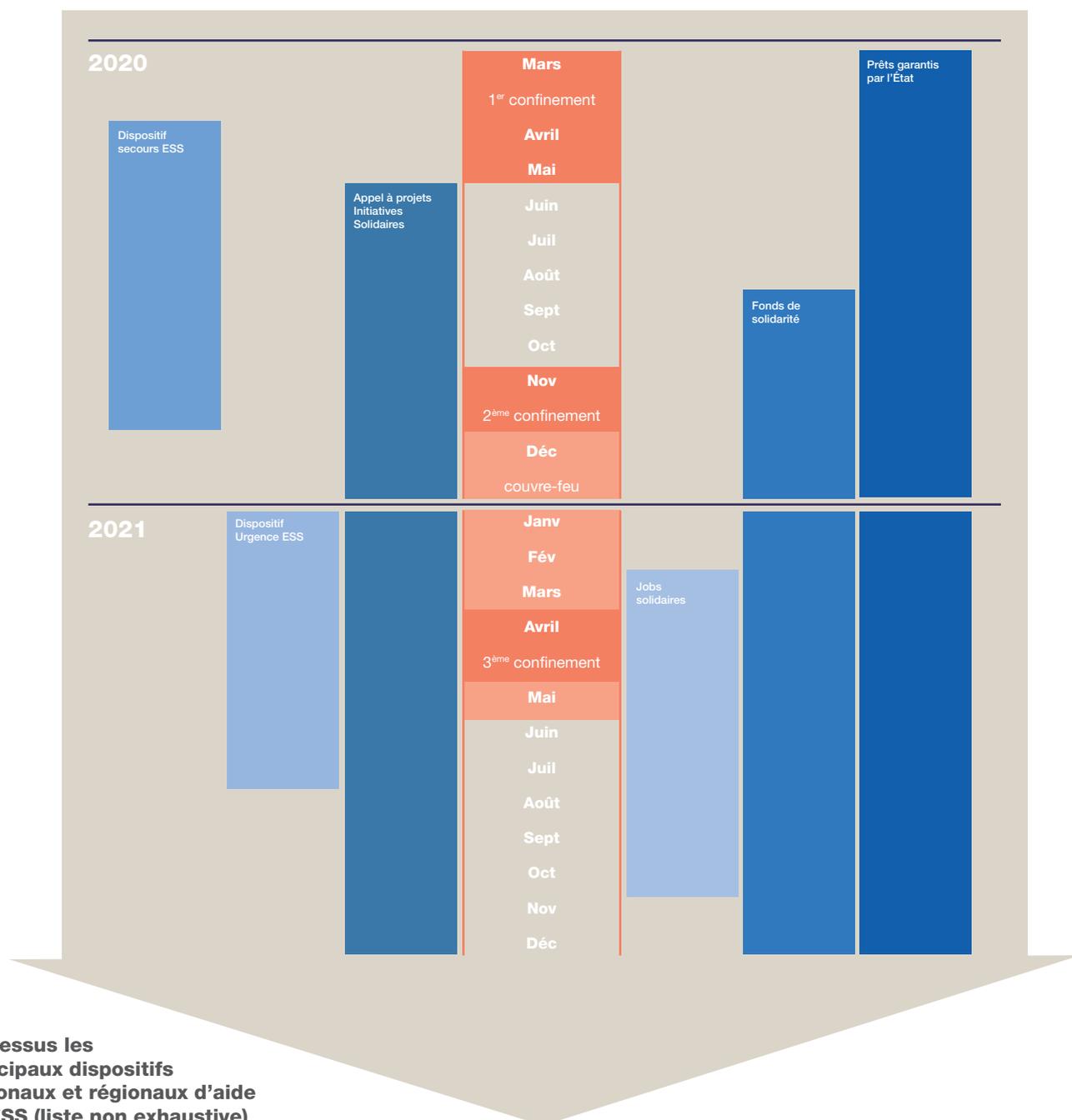
Il est aussi à noter que si le choix d'un usage dépend majoritairement de la facilité de sa prise en main et de son coût :

- La majorité des répondants sont prêts à **favoriser l'utilisation d'outils libres**, sous réserve que ces derniers n'engendrent pas de difficultés supplémentaires. Ces derniers correspondent **aux valeurs associatives** et répondent à leur volonté d'usages respectant la **protection des données**.
- Ils sont également sensibles aux enjeux éthiques et responsables, même si ces derniers ne sont pas prioritaires à l'heure actuelle.

RÉPONSES À LA CRISE : DISPOSITIFS DE SOUTIEN

DISPOSITIFS DE SOUTIEN CRÉÉS DU FAIT DU COVID

CHRONOLOGIE DE LA PANDÉMIE



Ci-dessus les principaux dispositifs nationaux et régionaux d'aide à l'ESS (liste non exhaustive)

« N'apparaissent dans les dispositifs spécifiques que les aides dédiées à la vie associative dans sa transversalité. Ne sont donc pas recensées les aides spécifiques sectorielles.

FOCUS SUR 6 DISPOSITIFS QUI ONT PERMIS DE SOUTENIR LES ASSOCIATIONS DURANT LA CRISE, EN 2020 ET 2021

PACTE DE RELANCE

Deux solutions de prêts ont été créées en 2020 et 2021 à travers le Pacte de Relance :

CARe : Contrat d'Apport Remboursable dédié aux associations

Financier : Conseil Régional ; Banque des Territoires⁹
Opérateur : France Active
Public cible : associations employeuses
Nombre de structures financées : 54 associations
Enveloppe globale : 1 millions d'€
Montant moyen : 16 300€

Prêt de relève solidaire : prêt court terme de 10 000 à 100 000 €

Financier : Conseil Régional ; Banque des Territoires
Opérateur : France Active
Public cible : entreprises employeuses à fort impact social et sur l'emploi
Nombre de structures financées : 7 structures de l'ESS, dont 3 associations
Enveloppe globale : 1,1 millions d'€
Montant moyen : 83 300€

DISPOSITIFS FLÉCHÉS ESS

DISPOSITIF SECOURS ESS (2020) ET URGENCESS (2021)

Deux dispositifs d'aide d'urgence ont été mis en place par l'Etat pour les petites structures employeuses (en très grande majorité des associations), sous forme d'une aide ponctuelle et directe dans un objectif de maintien de l'emploi.

Financier : Etat

Opérateurs : DLA et France Active¹⁰ en 2020 / France Active en 2021

Public cible : petites structures employeuses de l'ESS de moins de 10 salariés

Nombre de structures financées : 223 associations (23 en 2020, 190 en 2021)

Enveloppe globale : 1,3 millions d'€

Montant moyen : 5 000€ à 8 000€

JOBS SOLIDAIRES (2021)

Mis en place en mars 2021 par la Région, le dispositif Jobs Solidaires est une aide forfaitaire versée aux associations pour l'emploi d'un étudiant en CDD ou CDI sous condition que les emplois concourent à l'aide à la jeunesse, à la solidarité, à la transition numérique et à l'environnement.

Financier/Opérateur : Conseil Régional

Public cible : associations

Nombre de structures financées : 20 associations

Enveloppe globale : 20 000€

Montant moyen : 1 000€ par emploi

APPEL À PROJETS INITIATIVES SOLIDAIRES (2020-2021)

Financé par le Conseil Régional, l'Appel à Projets Initiatives Solidaires finance les projets ESS à destination des publics fragilisés par les confinements selon trois axes :

- La Lutte contre les inégalités d'accès aux services et aux droits
- L'isolement-Mobilités-Culture, sport, éducation à l'environnement et le développement durable
- La Lutte contre les violences intra-familiales

Financier/Opérateur : Conseil Régional

Public cible : structures de l'ESS

Nombre de structures financées : 50 associations

Enveloppe globale : 375 000€

Montant moyen : 7 500€ (plafonné à 80%)

DISPOSITIFS DE SOUTIEN FINANCIERS PRÉEXISTANTS

LE FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE - FONCTIONNEMENT ET INNOVATION

Cet appel à projet permet de financer du fonctionnement ou des projets innovants depuis 2018.

Financier : Etat

Opérateur : DRAJES (Etat)

Publics cibles : toutes associations pour le fonctionnement / associations employeuses (2 ETP maxi) pour les projets innovants

Nombre de structures financées : 715 actions en 2021

Enveloppe globale : 2.2 millions d'€

Montant moyen en 2021 : 2 612€ pour le fonctionnement – et 3 002€ pour les projets innovants.

Par comparaison à 2020, 1 million d'€ supplémentaire a pu être débloqué en 2021 grâce :

- Au recours à des fonds inactifs d'associations (près de 830 000€),
- et à un complément d'enveloppe de l'Etat (près de 170 000€).

LE CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI (CAE)

Le contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) est un contrat pour les employeurs du secteur non marchand. Grâce à une aide financière et dans le cadre de la mise en œuvre du Parcours Emploi Compétence (PEC), ce contrat a pour objectif de faciliter l'accès durable à l'emploi des personnes en difficultés d'insertion.

Financier : Etat

Opérateur : DREETS (Etat)

Publics cibles : associations employeuses ; collectivités territoriales ; personnes morales de droit public ou chargées de la gestion d'un service public (état, établissements publics, etc)

Nombre de structures financées : 800 emplois aidés dans les associations en 2020

En 2020, les associations représentaient 40% du nombre total des contrats PEC en région Centre-Val de Loire, le restant étant mobilisé par l'Etat et les collectivités¹¹.

LE FONDS DE COOPÉRATION DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE (FONJEP)

Le FONJEP subventionne les projets associatifs nécessitant un emploi salarié et qualifié, dans les domaines d'action de la jeunesse et éducation populaire, de la cohésion sociale et de la politique de la ville.

Financier : Etat

Opérateur : DRAJES (Etat)

Public cible : petites associations faiblement employeuses

Nombre de structures financées : 354 postes financés en 2021

Enveloppe globale : 2.5 millions d'€

Montant moyen : 7 164€ par an et attribué pour 3 ans

Par comparaison à 2020, 112 postes supplémentaires ont été créés en 2021, dont :

- 56 postes « Jeunes » en réponse à la crise et pour soutenir l'emploi des jeunes dans les associations,
- ainsi que de 56 postes « Préfiguration » pour soutenir l'animation du projet Guid'Asso.

CAP'ASSO

A travers ce dispositif initié en 2005, le Conseil régional soutient les projets associatifs porteurs d'emplois en CDI, à travers une aide à la création ou à la consolidation, versée sur 3 ans.

Actuellement, près de 1000 projets et 1100 emplois sont soutenus via ce dispositif, dont plus de 45% de nouveaux projets.

A noter : 90% des associations bénéficiaires du Cap'Asso ont moins de 10 salariés et la majorité des nouvelles demandes concernent la création d'un 1er emploi permanent au sein de l'association.

Le Conseil régional a maintenu le financement des associations pendant la crise indépendamment du recours au chômage partiel.

Le dispositif est resté actif, sans ralentissement global malgré la crise sanitaire, avec une dynamique de nouveaux projets importante (dont nouveaux besoins d'emploi et nouveaux projets, en réponse à la crise).

Financier/Opérateur : Conseil Régional

Public cible : associations employeuses et primo employeuses

Nombre de structures financées : 330 projets associatifs par an

Enveloppe globale : près de 9 millions€ par an

Montant moyen : 28 000€

L'ANALYSE DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

Ce focus sur 6 dispositifs de soutien nationaux et régionaux permet de donner un 1er aperçu de la diversité des soutiens apportés au secteur associatif pendant la crise.

Toutefois, il est à noter que ces aides n'ont pas toujours été bien visibles ou lisibles pour les associations, et qu'elles étaient adressées principalement aux associations employeuses.

Si ces dispositifs ont été très utiles pour maintenir des emplois d'utilité sociale et d'intérêt général, ils ne doivent pas occulter la nécessité de soutenir toute la vie associative dans son ensemble, très active sur le terrain grâce à ses bénévoles et tout autant fragilisée par la crise.

Il est à noter que les aides existantes, avec des moyens renforcés durant la crise, ont peut-être été plus faciles à solliciter, car déjà connues des associations et des acteurs et actrices qui les orientent et les accompagnent.

DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

ACCOMPAGNEMENT CAP'ASSO

Dans le cadre du Cap'Asso, les associations peuvent aussi bénéficier d'un accompagnement, pour le montage de leur projet et de leur demande de financement Cap'Asso.

Pour ce faire, la Région s'appuie sur le Mouvement Associatif Centre Val de Loire et son réseau de 35 conseillers associatifs, issus de ses 7 réseaux membres du Mouvement associatif.

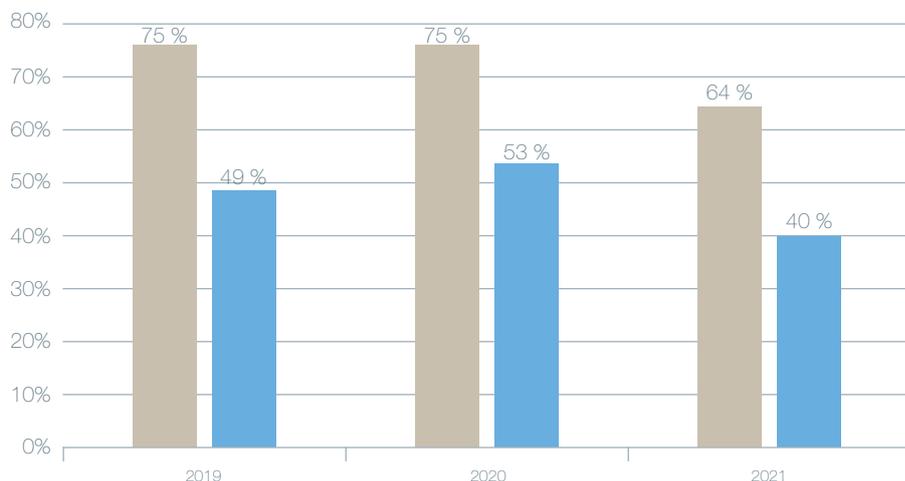
Financeur : Conseil Régional

Opérateur : Le Mouvement associatif

Publics cibles : associations employeuses et primo employeuses

Nombre de structures accompagnées : près de 250 associations par an

PROJETS CAP'ASSO AYANT BÉNÉFICIÉ D'UN ACCOMPAGNEMENT (DEMANDES INSTRUITES SUR L'ANNÉE)



● nouveaux

● tous renouvel.

Source : LMA CVL - Tableau de suivi des Cap'Asso du LMA CVL

En 2020, les accompagnements se maintiennent, y compris à distance lors des confinements. En 2021, une baisse est constatée de l'accompagnement, probablement perturbé par les élections régionales de juin plutôt que par les couvre-feux et le 3e confinement (précipitation du dépôt de demandes de Cap'Asso début 2021).

LE DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT (DLA)

Créé en 2002, le DLA est un dispositif d'Etat proposant un accompagnement pour les structures ESS à finalité sociale en pleine démarche de développement et porteuse d'emploi. Les chargés de mission DLA proposent un accompagnement de proximité dans chaque département et à l'échelle régionale. Leurs structures bénéficiaires sont :

- 98% d'associations ;
- Près de 50% de structures de moins de 10 salariés ;
- Types d'accompagnement principaux : Projet et stratégie / Organisation interne / Stratégie commerciale et communication.

Financeur : Etat / Banque des territoires / Fonds européens

Opérateurs : 6 DLA départementaux portés par des associations locales et 1 DLA régional porté par la CRESS Centre-Val de Loire

Public cible : structures employeuses de l'ESS à finalité sociale ;

Nombre de structures accompagnées : 300 structures par an

En 2020, l'activité du DLA a été perturbée : plusieurs accompagnements DLA ont dû être décalés, développement des ateliers collectifs après la fin du 1er confinement et, arrivée du dispositif « Secours ESS », en partie pris en charge par le DLA.

LA FORMATION DES DIRIGEANTS BÉNÉVOLES

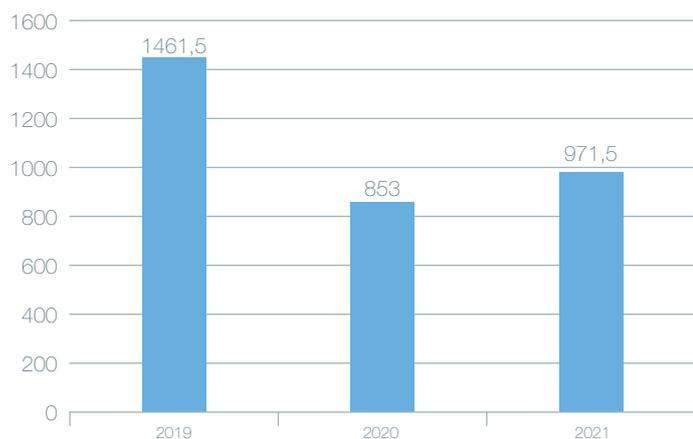
Arrêt des formations au 1er confinement : les réseaux s'adaptent pour proposer des sessions à distance. Redémarrage en distanciel, avec des formations sur les outils de communication et de travail à distance. Puis reprise des formations habituelles mais en distanciel (gestion associative, savoirs de base).

Reprise de formations en présentiel à partir de juin 2020, jusqu'au 2ème confinement, mais le nombre d'heure de formation a baissé de 40% en 2020 par rapport à 2019 et le

nombre de personnes en formation de 36%.

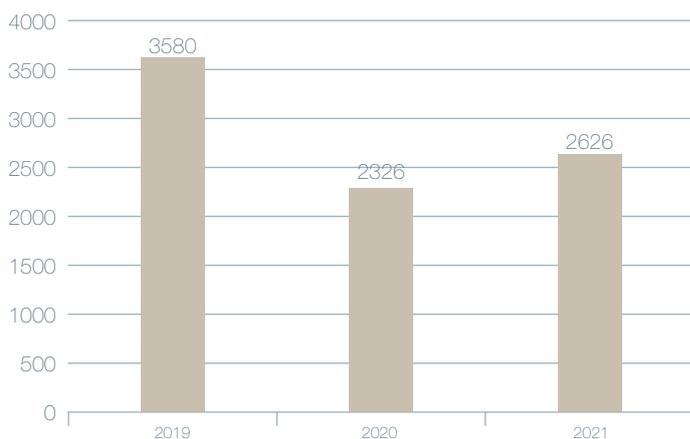
Le dispositif d'Etat « Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) - Formation » finance également 120 actions de formations réparties au sein de 49 associations sont soutenue pour un montant de 130 200 euros. Elles sont à destination des bénévoles dont certaines viennent en cofinancement du programme régional de la formation des dirigeants bénévoles.

EVOLUTION DU NOMBRE D'HEURES DE FORMATION



Source : LMa CVL

EVOLUTION DU NOMBRE DE STAGIAIRES



Source : LMa CVL

Reprises mais de nouvelles perturbations début 2021 en raison du couvre-feu (formations en soirée). Certaines formations ont été maintenues en visioconférence.

Autres acteurs ou dispositifs de soutiens :

<https://lemouvementassociatif-cvl.org/appui-associatif/>



- Centres de Ressources et d'Information des Bénévoles (CRIB)
- Réseaux, fédérations, unions associatives qui ont soutenu leurs adhérents
- Services de l'Etat dont les délégués départementaux à la vie associative
- Collectivités territoriales

Une réforme nationale est actuellement en cours pour améliorer l'appui à la vie associative locale.

L'objectif final est que chaque association (quelle que soient sa taille, sa localisation ou son activité) trouve près de chez elle un endroit pour répondre à ses questions et, si besoin être accompagnée dans son fonctionnement ou son développement.

Cette réforme s'appuie sur un nouveau réseau d'acteurs de l'appui à la vie associative : le réseau Guid'Asso.

<https://www.ac-orleans-tours.fr/guid-asso-123070>

L'ANALYSE DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

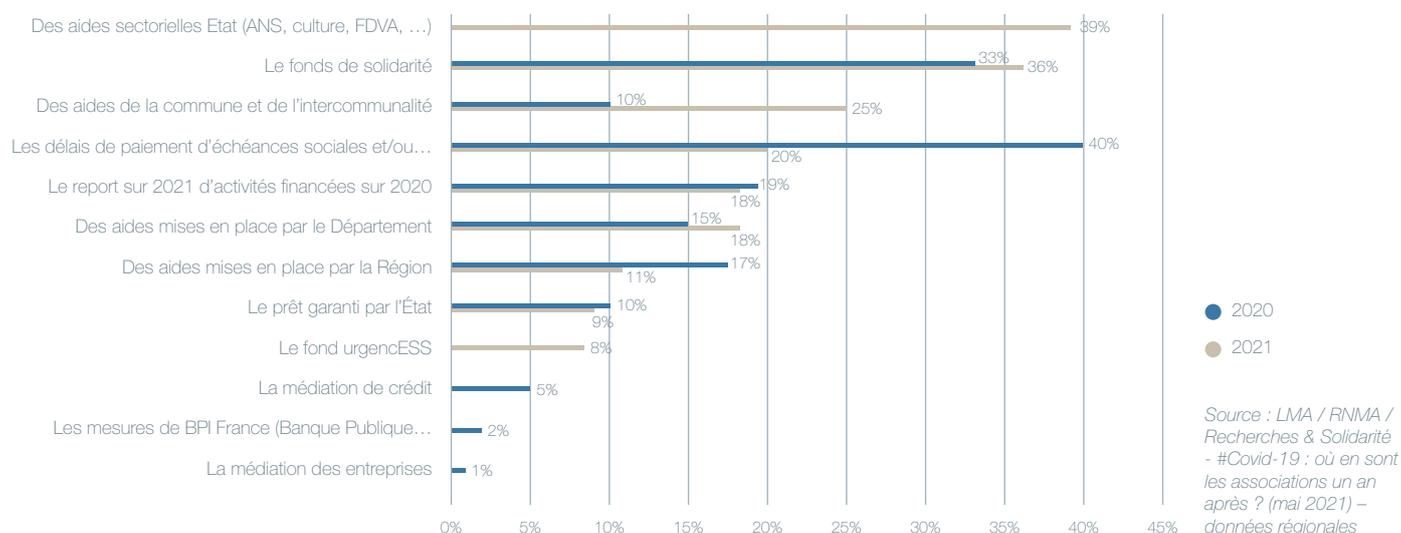
Pendant la crise, les acteurs de l'appui et de l'accompagnement sont restés à l'œuvre pour soutenir la vie associative. Comme cela a été souligné précédemment, de nombreux changements ont eu lieu durant cette période qui ont impacté fortement les associations, pour s'adapter aux différentes mesures et protocoles sanitaires (équipement en protection individuelle pour les bénévoles et salariés, nouveaux usages numériques, réorganisation du travail).

Le foisonnement et la variété des aides mises en place ont tout à la fois nécessité une bonne orientation (identifier le bon interlocuteur, connaître les aides et les critères d'éligibilité), mais aussi un accompagnement moral et technique dans le montage de dossiers parfois très chronophage pour des bénévoles déjà fortement mobilisés.

LES POLITIQUES PUBLIQUES DE SOUTIEN : QUEL PREMIER BILAN DRESSÉ ?

UNE GRANDE DIVERSITÉ DES AIDES POUR LES ASSOCIATIONS

SOLUTIONS ACTIVÉES PAR LES ASSOCIATIONS EN CENTRE-VAL DE LOIRE



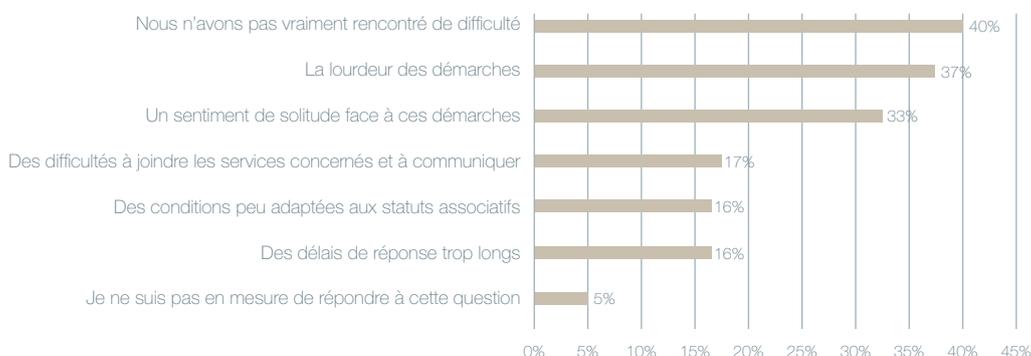
UN REPÉRAGE ET DES DÉMARCHES COMPLEXES POUR LES ASSOCIATIONS, COMPTE TENU DE LA DIVERSITÉ DE CES DISPOSITIFS

Selon l'enquête de 2021, 26% des associations répondantes ont sollicité une aide financière, dont 18% avec succès et 8% sans succès.

Parmi les 74% restant :

35% des répondants n'ont pas eu besoin d'y avoir recours, 26% n'ont pas trouvé d'aide correspondant à leurs besoins et 9% n'ont pas eu connaissance de ces aides.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES ASSOCIATIONS DANS LES DÉMARCHES (POUR CELLES AYANT DÉPOSÉ UNE DEMANDE DE SOUTIEN)

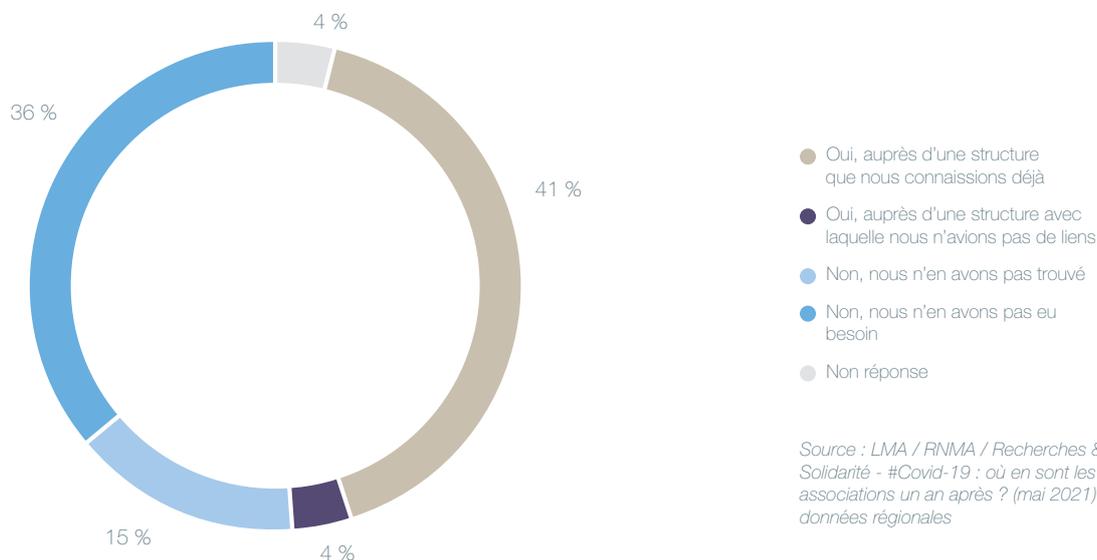


Parmi les associations ayant sollicité une aide, 55% ont déclaré avoir rencontré au moins une difficulté dans leur démarche.

Source : LMA / RNMA / Recherches & Solidarité - #Covid-19 : où en sont les associations un an après ? (mai 2021) – données régionales



APPUI TROUVÉ AUPRÈS D'UNE STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE ASSOCIATIVE (UN RÉSEAU, UNE FÉDÉRATION, UNE MAISON DES ASSOCIATIONS, ETC.) ?



Source : LMA / RNMA / Recherches & Solidarité - #Covid-19 : où en sont les associations un an après ? (mai 2021) – données régionales

60% des associations ont eu besoin de soutien durant la crise et sont passés en majorité par des structures qu'elles connaissaient déjà. Il est tout de même à noter que 15% des associations n'ont pas réussi à trouver d'interlocuteurs.

L'ANALYSE DU MOUVEMENT ASSOCIATIF CONCERNANT UN 1^{ER} BILAN DES POLITIQUES PUBLIQUES

Les dispositifs d'aides ont été multiples pendant la crise Covid, témoins d'une volonté générale de soutien de la vie associative. Cependant, leur format et mode d'accès s'est avéré parfois bien compliqué et trop éloigné du fonctionnement associatif (non lucratif) et de sa gestion bénévole (dirigeant associatif).

Si certaines associations ont réussi à mobiliser des dispositifs d'aides divers, voire des dispositifs qui ne leur ont pas été spécifiquement dédiés au prix de nombreux efforts d'adaptation, d'autres en revanche en ont sans doute été découragés.

Les acteurs de l'accompagnement ont eu un rôle essentiel pour apporter le soutien utile et nécessaire. Il est à noter tout de même qu'il reste des associations qui méconnaissent les structures qui apportent un appui local. La réforme engagée pour améliorer le service d'appui aux associations (réseau Guid'Asso) devrait permettre de le rendre plus visible, lisible et accessible localement pour toute association.



PRÉSENTATION DU MOUVEMENT ASSOCIATIF CENTRE-VAL DE LOIRE

Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire rassemble, au travers de ses membres, plus de 20 000 associations (soit 1 association sur 2). Son ambition est de favoriser le développement d'une force associative utile et créative. Il regroupe 7 coordinations associatives et 1 membre associé structurés au niveau régional et représentant les divers domaines de la vie associative.

Il est un lieu de concertation entre les différentes composantes de la vie associative.

Le Mouvement associatif a vocation à représenter la vie associative dans sa globalité auprès des partenaires locaux et régionaux, dans ses dimensions citoyennes, sociétales et économiques.

Le Mouvement associatif n'a pas vocation à représenter ou mener des actions dans les domaines de compétences de ses composantes auxquelles il apporte son soutien y compris dans le débat public lorsqu'il est sollicité.

Il organise des actions qui permettent de renforcer les capacités d'engagement et de gestion des associations, en s'appuyant sur les compétences spécifiques de chacune de ses composantes pour proposer des expertises et services spécialisés et bénéficier d'un maillage territorial, au plus près des associations.

Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire

02 38 68 02 36

accueil-centre@lemouvementassociatif.org

lemouvementassociatif-cvl.org



Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire
Centre - Val de Loire

PRÉSENTATION DE LA CRESS CENTRE-VAL DE LOIRE

La Chambre régionale assure une mission générale de représentation et s'emploie à faire reconnaître tous les atouts de l'ESS, en mettant en avant sa capacité à faire bouger les lignes et relever les défis actuels avec :

- La représentation auprès des pouvoirs publics des enjeux de l'économie sociale et solidaire.
- L'appui à la création, au développement et au maintien des entreprises ainsi que des emplois.
- L'appui à la formation des dirigeants et des salariés des entreprises.
- La contribution à la collecte, à l'exploitation et à la mise à disposition des données économiques et sociales relatives aux entreprises de l'économie sociale et solidaire.
- L'information des entreprises sur la dimension européenne de l'économie sociale et solidaire.

CRESS Centre-Val de Loire

02 38 68 18 90

observatoire@cresscentre.org

cresscentre.org

Partenaires



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités (DRETS)



Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement et aux sports



Rédaction :

Jeanne FULLOY - CRESS Centre-Val de Loire ;

Cécile BELIN - Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire

Gaëlle PAYET - Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire

Graphisme : Imagidée • Photos : Pexels • Impression : Réplika

Contact : j.fulloy@cresscentre.org



Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire
Centre - Val de Loire

L'ESS, une économie qui profite à tous